

181802

Le Président de la République

N° 0 6 3 7 4

Dakar, le 31 JUIL. 1987

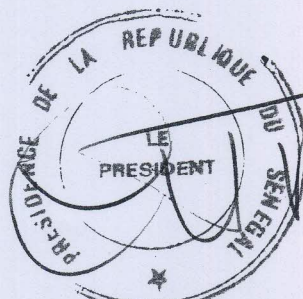
21/87

Monsieur le Président ,

Je vous fais parvenir, ci-joint, un décret ordonnant la présentation à l'Assemblée nationale d'un projet de loi autorisant le Président de la République à approuver le Protocole additionnel à l'Accord sur le Transport aérien entre la République du Sénégal et le Royaume d'Espagne, signé à Dakar le 30 avril 1987.

Je vous prie de bien vouloir soumettre ce projet à la délibération de l'Assemblée nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



Abdou DOUF

A

Monsieur Daouda SOW

Président de l'Assemblée nationale

--- D A K A R ---

|                     |
|---------------------|
| ASSEMBLEE NATIONALE |
| BUREAU DU COURRIER  |
| ARRIVEE             |
| Date 05 AOUT 1987   |
| N° 951              |

